



Informations communales

Chapelaires, Chapelaires,

❶ Élections

Les 13 et 20 juin prochains se tiendront les élections régionales et départementales en vue de renouveler les conseils décisionnels locaux.

La Chapelle sur Coise est centre de vote et deux bureaux y seront installés dans la nouvelle salle des associations de 8^h à 18^h. Les membres du conseil municipal ne suffiront pas pour tenir ces deux bureaux et la municipalité sollicite donc ses concitoyens pour une aide ponctuelle sur ces deux dimanches. Le roulement sera organisé par tranches de deux heures nécessitant 6 personnes sur chacun des cinq créneaux puis pour le dépouillement prévu de 18^h à 20^h.

À fin d'organisation, merci de vous signaler en mairie si vous avez possibilité d'aider à la tenue de ces élections, en précisant le ou les jours et les plages horaires de disponibilité.

La commune vous remercie par avance.

❷ Chemins et voies privées

Dans le cadre d'évènements ponctuels organisés dans la commune – marche des 4 Terrons, 10Heures des Monts... – des propriétaires ont eu la très grande gentillesse d'autoriser les organisateurs à emprunter des voies et chemins privés. Ces autorisations ont vocation à n'être valables que lors de ces journées et il convient que chacun respecte les voies privées en dehors de ces moments particuliers.

La commune, par le biais de sa commission « Fleurissement et chemins pédestres » entretient les chemins autour de la Chapelle et entend poursuivre son action de « réouverture » de certains nouveaux itinéraires. Gageons que ces sentiers et futurs sentiers publics sauront suffire à l'envie de promenade de chacun ! Pour le bien de tous, respectons et aidons à faire respecter les règles de vie commune.

❸ Règles sanitaires, rappel

Port du masque

Généralisation du port du masque dans le département du Rhône et la métropole de Lyon

La situation sanitaire demeure inquiétante dans le département du Rhône et la métropole de Lyon.

Après consultation des élus, qui dans leur majorité ont accueilli favorablement cette mesure, pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, a décidé de renforcer les mesures relatives au port du masque dans le département par voie d'arrêté.

Le port du masque est obligatoire :

- ▶ Le port du masque est rendu obligatoire dans l'ensemble du département du Rhône et de la métropole de Lyon de 6h à 2h.
- ▶ Le port du masque reste obligatoire dans les communes de Lyon et Villeurbanne 24h/24.





Bonjour à tous,

On peut dire que l'APE a animé le village pendant cet hiver 2021.

Dans un premier temps avec une vente de jus de fruits de chez Bissardon (St Paul en Jarez) et de saucissons Chillet. Cette vente a remporté un vif succès, nul doute que nous la renouvelerons. Il est certain que tout est déjà bu et mangé !

Puis avec une sortie d'école médiatisée, organisée grâce à l'opiniâtreté des parents délégués et à leur culot. Qui aurait eu l'idée d'appeler TF1 pour défendre nos 3 classes à l'école Pré Vert ? Sophie Goutagny mesdames et messieurs ! Leurs arguments affûtés avec l'aide de Gaëlle Rivière, Kassandra Bononi, Alexandra Granjon et Sandrine Carteron, toutes ensemble, elles ont mouillé le T-shirt et fait du bruit partout où elles ont pu : TF1 mais aussi Le Pays et Le Progrès. Elles ont même lancé une pétition sur internet qui a récolté 665 signatures à ce jour.

L'APE n'a pas hésité à se joindre à elles pour défendre notre école. Un appel à Emilie Dall et ses talents de dessinatrice pour customiser des bottes de paille déposées par Serge Bourin. Un autre coup de fil au club des amis et voilà François Guironnet, Marie-Reine Dupré, Denise Bordet, Chantal Besson et Henri Poncet qui sortent leurs cartables du placard et se joignent à la lutte. Une écriture de chanson, un appel aux parents des élèves de notre chère école à venir nombreux ce jeudi 11 mars. Des banderoles partout dans le village et même sur les façades des maisons pour montrer notre solidarité. L'ouverture de l'école par Mme le maire pour des images d'intérieur. Et le tracteur de David Palandre qui fait son show avec un « non à une école au rabais » écrit en gros. Nous voilà prêts pour l'évènement du mois, voire de l'année. Le reportage peut être tourné !

Les journalistes ont bien travaillé. Que ce soit, le Pays avec 2 articles, le Progrès ou le journal télévisé de 13h sur TF1, ils ont tous bien entendus nos arguments. Conserver 3 classes pour garder la qualité d'enseignement actuel, ne pas imposer aux enfants une classe multi-niveaux avec 4 sections différentes et garder la confiance des parents dans cette institution que nous chérissons. L'école est l'un des premiers lieux de socialisation de nos enfants et de rencontre des habitants du village. Elle anime La Chapelle, lui donne un rythme : la rentrée, la sortie, la récréation, le rang de la cantine.

La prochaine étape est fixée au 24 mars : les parents délégués, Mme le maire et le DDEN (délégué départemental pour l'éducation nationale) iront à la rencontre de l'inspecteur de circonscription porter nos arguments. Nous sommes de tout cœur avec vous, il faut y croire !

I love mon école ! Touche pas à mon école ! Touche pas à ma classe ! Non à la fermeture !

L'association des parents d'élèves

PS : Parents, svp, faites un gros bisou à vos enfants : ils avaient hyper bien travaillé la chanson. Nous les remercions pour ça !

La Chanson pour sauver la 3^{ème} classe, sur l'air de « on écrit sur les murs »

Refrain :

On écrit sur des draps les raisons d'notre colère
Des slogans pour les jours à venir
On écrit sur des draps pour pas qu'on ferme une classe
On écrit tout ce qu'on a à dire

L'école à La Chapelle
C'est des liens qui se créent, des amitiés
Nous avons écrit
à l'inspection
Pour compter
Avec eux

Refrain

On écrit sur les murs le soutien du village
La mairie, l'APE, les parents
On veut que tout là-haut, ils entendent notre refus
Nos 3 classes on veut les conserver
Apprendre, lire et compter
Les enfants mélangés dans une même classe
Expliquez nous ça, les tout petits,
Ils comptent pas
Ils comptent pas

Refrain



Kassandra, Gaëlle et Alexandra, parents délégués de l'école en visio-conférence avec T. Gassilloud, député de circonscription

Ils sont arrivés

- 07/01/2021 : Alessia MARNAS, 125, rue de l'école
- 10/03/2021 : Ilan DESFARGES, 170, rue du Manipan

Ils nous ont quittés

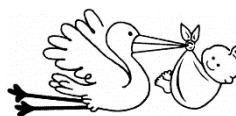
- 21/03/2021 : M. Clément Marie Joseph VILLARD, 120 chemin du Verger



Revoyez le reportage réalisé par TF1

<https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/un-village-du-rhone-va-perdre-une-classe-a-deux-eleves-pres-63210203.html>

Fermeture d'une classe d'école : les parents d'élèves se mobilisent





Commission communale « Affaires scolaires et petite enfance »

Suite aux élections municipales de 2020, le conseil municipal a décidé de s'organiser en commissions de travail afin d'être au plus près des habitants et de leurs besoins.

Ainsi, a été constituée une commission "affaires scolaires et petite enfance" composée d'élus (Olivier Caumeil, Bernadette Guironnet, Damien Raboutot, Antoine Fayolle, Patricia Bissardon) et de parents volontaires (Laetitia Moulin, Alexandra Vallet, Stéphanie Bruyère). Sa mission est de réfléchir et travailler sur les domaines de l'école et de la petite enfance à La Chapelle sur Coise. Pour cela, elle se met en lien avec des personnes ressources tels que la directrice de l'école, les parents délégués, l'APE, les assistantes maternelles et les familles.

En décembre 2020 un questionnaire a été distribué à toutes les familles chapelaires, pour faire un état des lieux de la situation, recenser les besoins, manques et questions des familles (ou proche de la commune) ayant des enfants de moins de 11 ans.

Sur une cinquantaine de questionnaires distribués, 34 familles ont répondu. Merci à elles de leur implication. Beaucoup de problématiques en sont ressorties que la commission va traiter dans les mois qui viennent. Voici les thèmes prédominants :

- les modes de garde pour les plus petits
- le fonctionnement de la garderie périscolaire

Notre objectif est de garder une école dynamique, où les enfants ont plaisir à venir apprendre et s'épanouir. Les effectifs sont en baisse depuis quelques années, nous sommes sous la menace d'une fermeture de classe. Nous voulons remédier à cela en donnant envie et surtout les moyens aux (futurs) familles d'inscrire leurs enfants à l'école Pré Vert.

Les maîtresses se sont investies dans cette tâche en créant un joli blog, où vous pourrez voir les activités et créations des élèves : <https://ecole-le-pre-vert.blog.ac-lyon.fr/wordpress/2020/12/>

L'école est un lieu primordial pour une petite commune comme la nôtre n'ayant pas de commerces. Elle est un des rares lieux où les habitants peuvent se rencontrer, s'intégrer à la vie du village. Pour les enfants c'est le lieu des copains/copines et des souvenirs d'enfance qui resteront gravés dans leurs mémoires.

Vous êtes parents (ou futurs parents) et souhaitez vous renseigner ou inscrire vos enfants à l'école publique Pré Vert, contactez directement la direction (04 78 44 47 13 / ce.0690419F@ac-lyon.fr)

En cas de problème ou de question, n'hésitez pas à prendre attache avec la commission (mairie.la-chapelle-sur-coise@cc-mdl.fr). Nous essayerons au mieux de vous aider et trouver ensemble des solutions.

Vous avez des questions sur les modes de garde possibles sur la commune, contacter le Relais d'assistantes maternelles (04 78 48 56 10), c'est un lieu ressource pour le territoire auquel adhèrent les assistantes maternelles du secteur.

Merci. À bientôt.

La commission « Affaires scolaires et petite enfance »

PS : il est possible que certains d'entre vous n'aient pas reçu le questionnaire car nous n'avons pas connaissance de toutes les familles notamment les nouvelles sur la commune. Si vous souhaitez y répondre, ce questionnaire est disponible à la mairie.



Com'anim' : le frémissement du printemps...

Eh oui, du côté des activités du Comité d'Animation de La Chapelle, on sent comme un frémissement... Certes, on est encore loin du bouillonnement ou de l'ébullition observée sur notre village à l'aube des années 2020... Mais c'est un début...

Certes, le foyer du dimanche matin est toujours fermé... Certes, la rando programmée le 21 mars a été annulée... Mais il n'empêche que ça commence à bouger...

La preuve : vous avez été plus de 230 le 27 février à apprécier la tartiflette à emporter (ou le bœuf bourguignon pour certains) ... Nous vous remercions pour ce succès qui profite à nos partenaires : restaurateur, producteurs et commerçants locaux.

Certes, l'assemblée générale du 7 mars n'a pu avoir lieu... Mais elle n'est que reportée : elle se fera dès que la situation sanitaire le permettra, en mai ou en juin, on l'espère... Sachez que pas moins d'une quinzaine de personnes s'activent depuis quelques semaines pour vous proposer ce jour-là une animation surprise : à ne pas manquer !!!

Quand on vous dit que ça frémit... D'ailleurs, la Bande de Lascars, notre troupe de théâtre locale, s'est réunie pour relancer les répétitions de la pièce qui devrait se jouer en octobre...

Certes, les crieurs ne crient toujours pas en public... Mais en attendant mieux, ils s'égosillent quand même à distance à travers des vidéos transmises sur le réseau de La Chapelle...

Par ailleurs, l'équipe du Com'anim' est en train de déménager la « forge » et prendre ses nouveaux quartiers dans le bâtiment communal sur le pré qui porte le nom de la fête villageoise de septembre : les Chapelliades... Les com'animateurs vont bientôt s'affairer pour la préparer...

Ah oui vraiment, le frémissement, les vibrations sont perceptibles : on commence à frissonner... de plaisir en pensant à la suite... Vive le printemps et vive La Chapelle !!!

Jean-Luc

Dates à retenir

- 09/04 : Vente de pizzas (APE)
- 16/05 : Vente de fleurs au profit du CCAS en partenariat avec MEYS PLANTS (M. Bazin Jérémy)
Remise des plants donnés par la commune pour participation au concours de fleurissement
- 04/06 : Nocturne du Mini-Golf
- 12/06 : Cyclo des Monts
- 13/06 et 20/06 : Elections régionales et départementales (1^{er} et 2^{ème} tour)



À vos clubs !



LA CHAPELLE-SUR-COISE 2021

OUVERTURE
DU 11 AVRIL AU 26 SEPTEMBRE 2021

AVRIL - MAI
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS 14H/18H

JUIN - SEPTEMBRE
SAMEDI ET DIMANCHE 14H/18H

DU SAMEDI 3 JUILLET
AU MARDI 31 AOÛT
OUVERTURE 7J/7 14H/18H

2,50 EUROS
LA PARTIE

2,00 EUROS
POUR LES GROUPES
À PARTIR DE
15 PERSONNES

VENTE DE
GLACES ET BOISSONS
SUR PLACE

NOCTURNE
VENDREDI 4 JUIN
À PARTIR DE 18H

Possibilité de réservation pour les groupes à partir de 15 personnes
en dehors des jours et heures d'ouverture.
S'adresser à la Mairie au 04 78 44 5417 le mardi et vendredi ou au 06 27 93 01 47

I ♥ Minigolf
LA CHAPELLE SUR COISE



Monts Vélo Solidaire recrute de jeunes « cadres »

Après quelques « sauts de chaîne » au démarrage, l'association M.V.S a débuté le dimanche 7 mars ses rendez-vous dominicaux à destination des enfants et jeunes Chapelaires : chaque dimanche de crée, de 10^h à 11^h30, les enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un parent (au moins) sont conviés pour une courte sortie en compagnie des vététistes de l'association, la matinée se terminant par une collation offerte par M.V.S.



Inscriptions auprès de Geoffrey : 06 79 14 39 95

Les membres ont aussi repris leur casquette d'organisateur pour donner les premiers coups de pédale à la prochaine édition des « 10H des Monts », fixée au samedi 2 octobre 2021. Affaire à suivre...



Société de chasse

Cette saison 2020-2021 a été un peu particulière pour nous ; dans un premier temps, nous avons dû arrêter notre activité... avant de reprendre car les autorités ont reconnu celle-ci « mission d'intérêt général » pour ce qui concerne la chasse au « gros gibiers ». Bien entendu avec un protocole drastique pour respecter les règles sanitaires.

Cette année le rendez-vous des chasseurs est fixé au local de chasse, local fourni par l'actuelle municipalité et aménagé par les chasseurs. Un petit local qui nous permet d'éviscérer les animaux qui ont été prélevés durant les battues.

Nous profitons de cet article pour remercier le conseil municipal d'avoir mis ce local à notre disposition.

La chasse, c'est beaucoup de réglementations mais également un coût financier qui, cette année, est compliqué à gérer pour notre association. Nous avons en effet dû annuler nos traditionnels concours de belote et repas du chevreuil. Nous sommes en discussion pour essayer de trouver des solutions financières si dans les prochains mois nous ne pouvons toujours pas organiser de manifestations.



Une enquête de la Communauté de Communes

www.cc-montsdulyonnais.fr



Et vous ?

Comment réduisez-vous vos déchets ?



Répondez à notre enquête en vous rendant sur www.cc-montsdulyonnais.fr



Une enquête pour qui ?

Particuliers, professionnels, associations :
Quelles sont vos habitudes et pratiques pour gérer vos déchets ? Que faites-vous pour les réduire ?

Quand ?

Du 15 mars au 15 avril 2021

Comment ?

Sur www.cc-montsdulyonnais.fr
ou en scannant directement le QR code.
Le questionnaire est anonyme et dure environ 10 minutes.

Pourquoi ?

Vos réponses alimenteront les actions de réduction de la production de déchets, qui figureront dans le futur programme local de prévention des déchets.

Partagez vos idées !



Information de la Trésorerie des Monts du Lyonnais

Transfert de la mission du recouvrement de l'impôt de la trésorerie des MONTS DU LYONNAIS à destination du SIP (Service des Impôts des Particuliers) de LYON SUD OUEST.

Depuis le premier janvier 2021, la trésorerie des MONTS DU LYONNAIS est spécialisée sur le conseil et la gestion du secteur public local et hospitalier.

Le recouvrement de l'impôt est transféré au Service des Impôts des Particuliers de LYON SUD OUEST, finalisant ainsi la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique des particuliers.

Les contribuables peuvent contacter le SIP de LYON SUD OUEST via leur messagerie sécurisée, par téléphone au 04.78.63.23.37 ou sur place : 165, rue Garibaldi à LYON.



Application Panneau Pocket

Depuis quelques mois, la commune adhère à une application sur Smartphone destinée à diffuser des informations pratiques à destination de la population : PanneauPocket



Elle est facilement téléchargeable sur votre téléphone à partir de votre store. Une fois installée, il suffit de définir La Chapelle sur Coise en favori pour recevoir les notifications mises en ligne par la commune.

Déjà 160 téléphones sont connectés (mais ce peut aussi être des habitants d'autres localités environnantes). Si vous ne l'avez donc pas encore fait, nous vous invitons à l'installer car elle nous permet de vous transmettre facilement des informations en temps réel.

La commission « Culture & Communication »



Rappel : distribution numérique du Chap'info

Rejoignez les 12 familles déjà inscrites ! Optez pour la distribution numérique de votre feuille de chou préférée !

Distribution le « jour J », version **couleur**, perte et « ronds de verre » totalement oubliés...

lechapinfo@gmail.com



Possibilité de renseigner 2 adresses de diffusion par foyer (*merci de mentionner vos noms et prénoms*).

La commission « Culture & Communication »